

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 16 janvier 2023

Recensement de la population du 19 janvier au 25 février 2023

À partir du jeudi 19 janvier et jusqu'au samedi 25 février 2023, la Ville de Nantes va recenser 16 244 logements nantais, soit 8 % des logements, répartis sur l'ensemble de la ville. Cette méthode statistique est appliquée dans les communes de plus de 10 000 habitants.

Afin de préparer au mieux l'enquête de recensement, la Ville de Nantes prévoit d'importants moyens humains et logistiques. Elle mobilise ainsi 70 agents recenseurs :

- elle a recruté 60 agents recenseurs,
- elle fait aussi appel et pour la 1^{ère} fois à 10 factrices et facteurs dans le cadre d'un partenariat avec La Poste. Ils et elles interviendront dans les quartiers ouest de Nantes (dont le code postal est 44100).

Tous seront munis d'une carte officielle avec photo pour se rendre au domicile des Nantais devant être recensés. Le trombinoscope de l'ensemble des agents est en pièce jointe et sera en ligne dans la journée sur metropole.nantes.fr/recensement.

Il sera proposé aux Nantais concernés de se faire recenser par internet, solution choisie par 80 % d'entre eux. Des identifiants seront remis ainsi aux habitants optant pour la dématérialisation de leur déclaration pour leur permettre de répondre en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr/.

Il est obligatoire de répondre à l'enquête de recensement. Les informations sont strictement confidentielles. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

Une cérémonie d'accueil de l'ensemble des agents recenseurs est organisée, mardi 17 janvier 2023 à 17h30, à l'Hôtel de Ville.

Celle-ci sera présidée par Aïcha Bassal, adjointe à la Ville de Nantes en charge de la relation aux usagers, en présence du directeur régional de l'Insee, Arnaud Degorre et de représentants du groupe La Poste.

Si vous souhaitez y assister, merci d'en informer le service presse :
presse@mairie-nantes.fr ou 02 40 41 67 06.

DES ENJEUX FORTS POUR LA VILLE

Cette enquête de recensement permet d'actualiser les données démographiques et sociales de la commune. Tous les ans, l'INSEE publie ainsi la population légale actualisée de chaque commune ainsi que des résultats statistiques à tous les niveaux d'organisation du pays. La Ville de Nantes comptait 320 732 habitants en 2020.

Sous la responsabilité de l'État, l'enquête de recensement repose sur un partenariat entre l'INSEE, chargé de son organisation, du contrôle de la procédure et de la publication des résultats, et la commune chargée de la mise en œuvre de l'opération. Les enjeux du recensement sont forts dans un contexte d'évolution de la société française :

- il permet à l'INSEE de fournir des résultats détaillés sur la répartition de la population selon différents critères, de déterminer le montant des dotations de l'État à la Ville ;
- il est une base de référence pour plus de 200 textes législatifs ou réglementaires.

Pour plus de renseignements :

Allonantes : 02 40 41 9000

Email : recensement.population@mairie-nantes.fr

Trombinoscope à retrouver sur metropole.nantes.fr/recensement